



« Coup de chapeau! »

Le 28 juin 2024

Objet : rentrée 2024-2025 à Saint-André-Apôtre (annexe)


Chers parents,

Toute l'équipe aura le bonheur d'accueillir votre enfant dans la grande famille de l'école Saint-André-Apôtre pour l'année scolaire 24-25 pour une prochaine année ou pour la toute première fois.

Des déménagements ou de nouvelles inscriptions font souvent en sorte que nous devons remanier notre formation des groupes. C'est pourquoi le groupe de votre enfant et son ou sa titulaire ne vous seront confirmés qu'à la rentrée.

Vous recevez aujourd'hui en annexe une liste de fournitures scolaires à acheter, le calendrier 24-25, l'horaire de l'école et une lettre de la COOP Ahuntsic pour ceux et celles qui veulent se procurer leurs fournitures scolaires directement à la COOP.

Voici quelques informations importantes à lire attentivement :

<b>Quand?</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nous accueillerons votre enfant le <b>mardi 27 août à 8h</b> dans la cour de notre annexe, au 11 015 rue Tolhurst.</li><li>• Prenez note que ce sera déjà <b>l'horaire habituel</b> qui sera en vigueur (8h-11h42 et 13h02 à 15h20)</li></ul>
<b>Comment?</b> 	<ul style="list-style-type: none"><li>• Votre enfant pourra rejoindre les enseignantes dans la cour. Il apprendra à ce moment qui sera sa ou son titulaire de classe.</li></ul> <p>« Coup de chapeau! »</p> <p>Le 27 août, nous attendons tous nos élèves coiffés d'un chapeau. Ce peut être un chapeau existant et décoré, ou bien, un chapeau fabriqué. Chaque élève doit décorer son chapeau selon le thème de son cycle. Pour le 2<sup>e</sup> cycle, c'est sous le thème des aliments. Les chapeaux seront exposés à l'école tout au long de la première semaine de la rentrée.</p>

**POUR LE PAIEMENT DES FRAIS SCOLAIRES À LA RENTRÉE:**

Vous recevrez la facture à la rentrée. **Votre enfant ne doit pas apporter d'argent ou de chèque à l'école pour payer les frais scolaires.** Les frais scolaires devront être **payés par internet ou directement à votre institution bancaire.** Merci à l'avance de votre collaboration.


**Procédure :**

- Vous recevrez **l'état de compte** pour les frais scolaires **par courriel.**
- Vous vous servirez du **numéro de référence** qui apparaîtra sur l'état de compte pour effectuer le paiement.
- Très important, portez attention pour **faire le paiement à : CSSDM effets scolaires.**

Nous vous souhaitons un merveilleux été en famille. Au plaisir de se retrouver en août prochain.

Cordialement,

  
Caroline Cloutier, directrice

  
Andrée Demers, directrice adjointe



FOURNITURES SCOLAIRES 2024-2025

Toutes les marques sont fournies à titre indicatif. Nous vous encourageons à respecter les caractéristiques spécifiques demandées, à réutiliser et à acheter des produits de qualité pour faciliter le travail des enfants et réduire les coûts de remplacement.

Description détaillée	Quantité
Cahier à interlignes simples 8 ½ x 11, 32 pages	8
Cahier quadrillé 8 ½ x 11, 40 pages	1
Cartable à anneaux vert pâle 1½ pouce (couverture non rigide)	1
Ciseaux à bouts pointus de 15 cm en métal (droitier ou gaucher)	1
Crayon à la mine HB (pas de pousse-mine)	24
Bâton de colle de type <i>Pritt</i> (40 g)	3
Boîte de 12 crayons feutres de type <i>Crayola</i> (pointe fine)	1
Stylo à bille à encre rouge non effaçable	2
Stylo à bille à encre bleue non effaçable	2
Surligneur de type <i>Papermate Intro</i> 1 bleu, 1 jaune, 1 orange, 1 rose, 1 vert, 1 violet	6
Marqueur effaçable bleu	1
Reliures plastifiées à 3 attaches métalliques (1 jaune, 1 vert, 1 rouge, 1 violet, 1 blancs, 1 orange, 1 bleu pâle, 1 bleu foncé, 3 noirs)	11
Taille-crayon avec dévidoir (vissable)	1
Ensemble de 5 index séparateurs	1
Boîte de 24 crayons de couleur en bois de type <i>Crayola</i>	1
Gomme à effacer blanche de type <i>Staedtler</i>	5
Règle de 30 cm en plastique transparent avec coins carrés, métrique (cm et dm)	2
Chemise plastifiée à 2 pochettes	1
Pochette protectrice transparente	10
Ruban gommé transparent	2
Étui à crayons**Pas de boîte	2
<b>Matériels pour l'art plastique :</b>	
Un tablier ou une vieille chemise à laisser dans le casier de l'élève.	1
<b>Matériel pour l'anglais:</b>	
Reliure plastifiée à 3 attaches métalliques vert avec pochettes	1
Cahier d'exercices ligné de 24 ou 32 pages	1

- Des souliers de course et des vêtements de sport sont nécessaires pour le cours d'éducation physique. Veuillez les mettre dans un sac de vêtements en tissu bien identifié.
- S.V.P., veuillez envoyer tout le matériel identifié, dès la première journée d'école. Le matériel sera conservé en classe et remis aux élèves selon leurs besoins. Le matériel restant vous sera retourné en fin d'année. Vous pourrez réutiliser les surplus l'année prochaine.



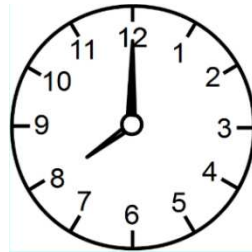
pour les élèves et le personnel enseignant  
À LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

juillet 2024					août 2024					septembre 2024				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
1	2	3	4	5				⊗	⊗	2	3	École AG	Annexe	6
8	9	10	11	12	5	6	7	8	9	9	10	11	12	13
15	16	17	18	19	12	13	14	15	16	16	17	18	△	20
⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	19	20	21	△	△	23	24	25	26	27
⊗	⊗	⊗			△	27	28	29	30	30*				
octobre 2024					novembre 2024					décembre 2024				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
	1	2	3	4					△	2	3	△	5	6
7	△	9	10 École	11 Annexe	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	CP	16	17	18	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	18	△	20	21	22	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗
28	29	30	31		25	26	27	28	29	⊗	⊗			
janvier 2025					février 2025					mars 2025				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
		1	2	3	3	4	5	6	7	△	△	△	△	△
△	7	8	9	10	10	11	12	13	14	△	11	12	13	14
13	14	15	16	17	17	△	19	20	21	17	18	19	20	21
20	21	22	23	24	24	25	26	27	28	24	25	△	27	28
△	28	29	30	31						31				
avril 2025					mai 2025					juin 2025				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
	1	2	3	4				1	2	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	5	6	△	8	9	9	10	11	△	13
14	15	16	17	18	12	13	14	15	16	16	17	18	19	20
⊗	22	23	24	△	△	20	21	22	23	△	△	△	△	27
28	29	30			26	27	28	29	△	30				

□	Congé - jour férié	Rentrée des enseignants : Rentrée des élèves :	22 août 200 jours de travail 27 août 180 jours de classe
○	Congé pour le personnel et les élèves	20 journées pédagogiques :	8 fixées par le CSSDM dont 2 institutionnelles : 4 décembre 2024 et 25 avril 2025 9 par l'équipe-école 3 par la direction de l'établissement
⊗	Fermeture du Centre de services scolaire de Montréal		
△	Congé pour les élèves - travail pour les enseignants	<u>Annulation des cours - situation particulière</u> (intempéries ou autres) :	
▽	Semaine de relâche	- au 1er évènement :	le 23 juin devient jour de classe;
[ ]	101e jour de travail pour les enseignants réguliers	- au 2e évènement :	le 30 mai devient jour de classe;
*	Le 30 septembre doit être une journée de classe (signature des attestations de fréquentation).	- au 3e évènement :	le 12 juin devient jour de classe.
CP	Communication préliminaire le 15 octobre		
AG	Le 4 septembre à 19h30: Assemblée générale des parents, informations stratégiques et élection du conseil d'établissement		
	Remise du Bulletin GPI Date limite pour entrer les notes		
	Le 4 septembre : rencontre de parents à l'école Le 5 septembre : rencontre de parents à l'annexe Le 3 décembre: rencontre de parents		
	Semaine 17 février : 2e rencontre de parents sur invitation		
	Photos scolaires: 10 octobre à l'école / 11 octobre à l'annexe		
		<b>Communication et bulletins pour le régulier</b>	<b>Remise du bulletin</b>
		1re communication	5-10-2024
		1er bulletin	22-11-2024
		2e bulletin	21-02-2025
		3e bulletin	30-06-2025
		<b>Bulletin 6e ABC</b>	<b>Date de remise</b>
		1er bulletin	18-10-2024
		2e bulletin	4-02-2025
		3e bulletin	28-03-2025
		4e bulletin	30-06-2025



**HORAIRE SCOLAIRE**  
De l'annexe  
« *L'exactitude est la politesse des rois* »  
Jacques Lafitte (1767-1844)



---

**Horaire régulier du primaire**

---

8 h 00 à 8 h 05	Surveillance
8 h 05 à 8 h 10	Entrée des élèves
8 h 10 à 9 h 04	Période 1
9 h 04 à 9 h 58	Période 2
10 h 01 à 10 h 16	Récréation 1
10 h 25 à 10 h 40	Récréation 2
10 h 18 à 10 h 48	Période de 30 minutes
10 h 48 à 11 h 42	Période 3
11 h 42	Fin des classes

---

**Dîner**

---

13 h 02 à 13 h 07	Surveillance
13 h 07 à 13 h 12	Entrée des élèves
13 h 12 à 14 h 06	Période 4
14 h 09 à 14 h 24	Récréation 1
14 h 30 à 14 h 45	Récréation 2
14 h 26 à 15 h 20	Période 5
15 h 20	Fin des classes



Montréal, 28 juin 2024

Bonjour chers parents,

Veillez prendre note que nous avons fourni les listes des effets scolaires de vos enfants pour la rentrée d'automne 2024 à **Espace Coopérative Étudiante** (coopérative située au Collège Ahuntsic, 9055 St-Hubert à Montréal). Pour la Fondation de l'école Saint-André-Apôtre, il s'agit également d'un partenariat car elle recevra une ristourne sur ces achats. Il n'y a, bien sûr, aucune obligation de votre part pour faire vos achats à cet endroit.

**L'Espace Coopérative Étudiante est une entreprise d'économie sociale** située dans votre quartier qui simplifie votre vie de parents pour l'achat du matériel scolaire de votre enfant. L'achat est facile par internet ou sur place.

Site web : [espace.coop](https://espace.coop)

Vous n'avez qu'à cliquer sur **listes scolaires** (situé à droite sur la page web) puis retracer dans le menu déroulant le nom de l'école, **École Saint-André-Apôtre (CSSDM)**, et le niveau de votre enfant ou programme. Seuls les produits inscrits sur votre liste apparaîtront. Vous pourrez alors choisir la quantité d'items qu'il vous conviendra.

L'espace coop offre également des étiquettes personnalisées au nom de l'élève lorsque la commande de fournitures est faite en ligne par le parent avant le 9 août 2024.

Les produits seront disponibles à partir d'aujourd'hui sur le site web et/ou en magasin.

**Le personnel de la coopérative vous suggère fortement de vous procurer les effets scolaires avant le 15 août 2024 et ainsi éviter la cohue des rentrées scolaires.**

Les heures d'ouverture de la coopérative se retrouvent dans la section « nous contacter » du site web [espace.coop](https://espace.coop).

Cordialement,

L'équipe école de Saint-André-Apôtre

Les membres de la Fondation de l'école Saint-André-Apôtre